



Biotopé et la SAFER Ile-de-France lancent **ARCHIPEL** pour structurer une démarche professionnelle de la compensation écologique

Paris, janvier 2017

Biotopé, numéro 1 Français de l'ingénierie écologique et de la conservation de la nature, et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) d'Ile-de-France, associent leurs compétences et leurs moyens pour créer le service ARCHIPEL.

Objectif : apporter aux maîtres d'ouvrages et collectivités une nouvelle solution intégrée de compensation écologique sur le territoire francilien, dans un premier temps. A travers ce service, Biotopé et la Safer IDF entendent structurer une démarche professionnelle de la compensation écologique, secteur encore embryonnaire en France malgré son inscription dans la loi depuis 1976.

Archipel, une association de compétences clés pour une solution innovante au service de la nature

La réalisation de projets d'aménagement et de développement demande la mise en œuvre de mesures destinées à limiter l'impact des projets sur l'environnement et de compenser les impacts qui n'auraient pas pu être suffisamment évités ou réduits. L'Ile-de-France est une zone de pression foncière où le développement urbain, la création récurrente de grands projets d'infrastructures et d'aménagement a, concomitamment aux dernières évolutions législatives, fait émerger de nouveaux besoins en termes de compensations environnementales. Parallèlement les maîtres d'ouvrage ne disposent que rarement de données ou d'opérateurs leur permettant d'identifier du foncier qui pourrait être éligible au titre de ces compensations (directement ou après réalisation de travaux), sans que des questions de conflits d'usage ne soient soulevés (avec l'exploitation agricole, l'activité cynégétique ou sylvicole).

Pour répondre à des besoins croissants et à la nécessité de concilier projet d'aménagement, développement économique et protection de l'environnement, ARCHIPEL s'impose comme la première solution de compensation française capable d'accompagner les maîtres d'ouvrage avec les outils de veille foncière et de préemption.

Pour Frédéric Melki, Président de Biotopé, « la compensation écologique doit se faire au bénéfice de la communauté et de la nature. C'est pour cela qu'elle doit être l'affaire de professionnels disposant des compétences, de l'approche scientifique et de l'expérience nécessaire. La création d'ARCHIPEL, solution innovante et indépendante capitalisant sur le savoir-faire de deux des principaux acteurs français du foncier rural et de l'environnement, répond à de hautes exigences qui permettront de construire une économie de demain en cohérence avec l'écologie ».



« Les compétences mobilisées permettront d'apporter des solutions immédiatement opérationnelles aux maîtres d'ouvrage à la recherche de réponses concrètes à leurs besoins de compensation, grâce au stock foncier Safer, aux partenariats avec de grands comptes de propriété, et à l'expertise environnementale reconnue à l'international de Biotope » note **Pierre MISSIOUX, Directeur Général délégué de la Safer de l'Ile-de-France**. « Avec **ARCHIPEL**, les maîtres d'ouvrages pourront être accompagnés dans la mise en œuvre de leurs engagements en matière de compensation, grâce à la mise en place des partenariats de gestion avec le monde agricole et les porteurs de foncier privés, pour éviter aux maîtres d'ouvrage de supporter un portage foncier de long terme. **ARCHIPEL** permet aux maîtres d'ouvrage de mieux maîtriser les risques liés aux obligations de résultat en matière de biodiversité. » **rajoute-t-il.**

A propos de Biotope : <http://www.biotope.fr/>

Fondée en 1993 par des passionnés de nature engagés dans la préservation de la biodiversité, l'entreprise s'est imposée en 20 ans comme le leader français de l'ingénierie environnementale. Avec près de 240 collaborateurs (experts botanistes, faunistes et environnementalistes) et 21 implantations en France et à l'international, le bureau d'études BIOTOPE accompagne les acteurs publics et privés dans l'approche environnementale des projets d'aménagement, de la Guyane à la Chine en passant par la Méditerranée...

L'entreprise investit 7 % de son CA en R&D et son service dédié conçoit et développe des solutions originales pour connaître et in fine mieux protéger la nature dans des domaines très variés (acoustique, électronique, biostatistique, génétique, écologie).

Biotope c'est aussi une agence de communication et une maison d'édition - Biotope Éditions - éditeur de référence d'ouvrages sur la nature (guides d'identification, atlas de répartition, beaux livres, guides de randonnées nature, etc.). Un leitmotiv à toutes ses activités : faire partager la connaissance de la nature au plus grand nombre pour mieux la protéger.

A propos de la Safer de l'Ile-de-France :

La Safer de l'Ile de France créée en 1967 est l'opérateur foncier historique du milieu rural et périurbain. Elle est en charge du développement agricole, de la protection de l'environnement et du développement rural.



CONTACTS PRESSE

BIOTOPE /SAFER Ile-de-France

Agence Dakota Communication
Christèle SOLIS - Cécile CHAPRON - Thomas SAINT-JEAN
01 55 32 10 41 / equipe@dakota.fr